



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de GRANDE (Nathalie), « Établissement du  
texte », *Les Amours des grands hommes*, VILLEDIEU  
(Madame de), p. 57-59

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08655-0.p.0057](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08655-0.p.0057)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou  
tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre  
privé.*

© 2015. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Nous reproduisons ici fidèlement le texte de l'édition originale parue à Paris chez Claude Barbin en 1671. Nous avons choisi d'utiliser comme exemplaire de référence l'exemplaire de la Bibliothèque Sainte Geneviève, car c'est la seule bibliothèque française à posséder les deux volumes de l'édition originale (cote 8 Y 3452-3453 INV 6229-6230 RES), beaucoup de bibliothèques possédant des éditions dépareillées et/ou postérieures<sup>1</sup>. Comme l'indique un *ex-libris*, ces deux volumes in-12 ont été la propriété du cardinal Charles-Maurice Le Tellier (1642-1710), archevêque de Reims (1671-1710), fils du chancelier Michel Le Tellier et frère du ministre Louvois, grand bibliophile dont les collections furent données à la Bibliothèque Sainte-Geneviève après sa mort. « Solon » figure dans les pages numérotées de 1 à 84, et « Socrate » dans les pages 85-184 du premier volume ; « Jules César » occupe les pages 1 à 86, et « Caton d'Utique » les pages 87 à 183 du second volume. Le privilège, non paginé, figure à la fin du premier volume. Par commodité pour le lecteur, nous avons choisi dans notre édition de placer l'introduction que nous avons rédigée pour présenter chacune des nouvelles avant le texte de la nouvelle.

---

<sup>1</sup> Voir R. Harneit (Rudolf), « Diffusion européenne des œuvres de Mme de Villedieu au siècle de Louis XIV », art. cité, p. 43-61. Il existe au moins deux autres exemplaires complets de l'édition originale : l'un en Allemagne (Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel cote Lm1067d) et l'autre en Angleterre (Cambridge University Library cote 6000.e.19) ; nous n'avons pas trouvé mention dans les catalogues électroniques de la Folger Shakespeare Library ni de la British Columbia University Library des deux autres éditions originales que signalait R. Harneit. Par ailleurs, le texte n'a connu aucune révision, Mme de Villedieu ne pratiquant pas cet usage.

Nous avons fait le choix de moderniser l'orthographe, ce qui nous a parfois amenée à certaines « corrections » grammaticales, que nous signalons en note ou par des crochets dans le texte : ainsi « [Socrate] ne voulait pas qu'il connusse Timandre » a été remplacé par « [Socrate] ne voulait pas qu'il connût Timandre ». En revanche, nous avons conservé la graphie des noms propres, souvent francisés : ainsi l'île de Kos est restée l'île de Côt ; le héros athénien Akadémos est orthographié « Acadème », la pythie apparaît sous le nom de « Pithia la prophétesse », etc. Nous avons également respecté la ponctuation originale, très abondante, ce qui ne surprend pas eu égard à une syntaxe souvent complexe. Nous sommes toutefois intervenue lorsque cette ponctuation gênait la compréhension : ainsi nous avons supprimé le point-virgule qui séparait la subordonnée de la principale (par exemple dans l'incipit de « Solon » : « de quelques maximes dont un cœur se fortifie ; il a toujours des endroits mal défendus, dont cette passion sait trouver le défaut »), ou encore la virgule qui séparait le sujet du verbe ou le verbe de l'attribut (ainsi dans « La faveur devient, précieuse, ou légère », Loi II de Solon). Lorsqu'un point-virgule était suivi d'une majuscule, marquant une pause plus forte que dans notre usage actuel, nous l'avons remplacé par un point.

Nous avons également fait apparaître les signes typographiques qui indiquent aujourd'hui l'usage du style direct (tiret au changement de locuteur, guillemets), et signalé les passages au style direct en les faisant précéder et suivre d'un retour à la ligne, alors que le texte original ne marque pas leur apparition, ce qui lui confère un aspect très compact. En dehors de cette intervention, nous n'avons introduit aucun alinéa, et tous les autres retours à la ligne ou sauts de ligne figurent dans l'édition originale. De même, nous avons tenté d'imiter, sinon de reproduire, la mise en page originale, en respectant les italiques et la disposition typographique des

signatures dans les lettres insérées, en n'omettant aucun des éléments péritextuels (titre, sous-titre, mention de fin), en conservant les noms propres écrits intégralement en majuscules, comme « SOLON, ce fameux Athénien » à la deuxième phrase de la nouvelle éponyme. Dans le même souci de restitution du texte original, nous avons laissé les majuscules qui apparaissent à l'initiale de certains noms communs.

Nous espérons avoir ainsi contribué à rendre agréable la lecture d'un ouvrage « galant », conformément à cette esthétique qui faisait de l'agrément du lecteur son principe et sa fin.

*Sans user de la solennité de « remerciements » dans les formes, je tiens à témoigner ma gratitude aux collègues et ami(e)s qui m'ont aidée dans ce travail, en particulier Guillaume Flamerie de La Chapelle pour ses indications sur l'affaire Clodius, ainsi que Catherine Magnien-Simonin et Bruno Méniel pour leurs relectures attentives.*